

Composition : « Le courage est-il une valeur de la société contemporaine ? »

Romain Rolland disait « En agissant on se trompe parfois, en ne faisant rien on se trompe toujours ». Le courage est une notion essentielle qui a guidé les hommes et les civilisations pour bâtir souvent, contester parfois et survivre individuellement ou collectivement, que ce soit sur les continents ou dans l'hexagone.

Courage de contester l'ordre divin établi comme avec Louis XIV, « l'Etat c'est moi », allait quelques dizaines d'années plus tard contribuer à faire tomber la monarchie en 1789, courage de lutter contre les classes privilégiées par le sang ou la plume (Karl Marx, « la lutte des classes » 1850 ou Emile Zola « Germinal » 1885), courage d'affronter la dictature et le nazisme lors de la seconde guerre mondiale, ou courage de remettre en cause la construction industrielle de notre société pour préserver notre planète (les différents sommets de la Terre, dont celui de Rio en 1992 et l'alerte sur les gaz à effet de serre face aux grandes puissances économiques).

Le courage consiste aussi dans le fait de dépasser ses peurs, ses limites, ses angoisses, sa ligne d'horizon et parfois sa trajectoire. La valeur d'une chose peut quant à elle se caractériser par ce qui a un « prix » que l'on peut mesurer et qui a de l'importance, soit pour l'individu, soit pour la société.

Mais, dans un monde contemporain qui doute face à l'avenir avec ses crises émergentes ou résurgentes (sanitaires, écologiques, militaires) et des rapports humains plus encrenés vers l'individualisme et les intérêts personnels, le courage a-t-il un avenir ou n'est-il pas utopique désormais, comme le monde imaginaire de Tomas More dans « Utopie » (1516) ou dans les rêves de « Candide » (Voltaire 1759) ?

Le courage est bien une valeur de notre société contemporaine (I), cependant menacée par l'égoïsme de l'humanité, le repli sur soi et les valeurs plus larges qui semblent perturbées (II).

I. Le courage est bien une valeur de notre société contemporaine

a) Une valeur qui ne connaît pas de frontières et qui a contribué à la construction d'une société plus égalitaire

Si le courage connaît plusieurs formes que ce soit par la pensée, les mots ou les actes, il est retenu par l'histoire et ses marquages très souvent par la volonté individuelle ou collective de s'opposer. Il se traduit alors en valeur essentielle pour celui qui en fait la démonstration de manière altruiste et ceux qui en sont témoins comme la volonté d'agir pour changer parfois histoires et destinées (courage d'Arnaud Beltrame qui a donné sa vie pour celle d'un otage, courage des forces de sécurité et d'interventions lors des attentats de 2015 au Bataclan).

Mais le courage est une valeur cimentée dans l'histoire du monde et de notre patrie, lorsque la population chinoise affronte des chars à Tian'anmen, face aux conquêtes de Napoléon Bonaparte et des centaines de milliers de militaires suivant aveuglément l'empereur, lorsque le monde entier ose s'opposer à Hitler et des hommes acceptant de perdre la vie aux pieds des falaises de Normandie pour combattre l'obscurantisme et la tyrannie (débarquement 1944).

Si nous devons sacraliser dans notre société contemporaine (de 1789 à nos jours) les marques fortes de cette valeur qui a entraîné les évolutions sociétales qui fondent notre civilisation, il conviendrait de mettre en lumière la révolution en Angleterre de la fin du 17^{ième} siècle, qui, de toute évidence a guidée celle un siècle plus tard en France. Le siècle des « Lumières » a pu ainsi marcher sur les traces des précurseurs britanniques avec le « courage » de s'autoriser à remettre en cause les lois et surtout leurs fondements, l'ordre social, mais aussi le pouvoir divin, la pensée et les sentiments comme l'amour et la liberté.

Charles Louis de Montesquieu en 1748 avec « De l'esprit des lois » a réussi à écrire que les lois n'étaient pas un ensemble de commandements mais de rapports qui dérivait de l'ordre des choses. Jean-Jacques Rousseau a permis dans son œuvre « Du contrat social » (1762) de remettre en cause « l'ordre social », la souveraineté du peuple devait s'affirmer dans un esprit de liberté, d'égalité et de fraternité. Pierre-Augustin de Beaumarchais poursuivra dans cette « plume courageuse » avec la remise en cause des privilèges archaïques de la noblesse dans « Le Mariage de Figaro ».

Cette « valeur courage » marquée au « fer rouge » des philosophes du 18^{ième} siècle a, outre les actes de courages révolutionnaires de 1789, eu sans nul doute une influence sur le thème « liberté » comme l'ADN de notre société et notamment de nos textes fondateurs. Articles 1 et 4 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits, la liberté est de pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui), articles 2 et 72-3 de la constitution de 1958 (devise « liberté / égalité / fraternité » et, dans un idéal commun, pour les populations d'outre-mer) ou encore l'arrêt du Conseil d'Etat de 1917, arrêt « Baldy » reconnaissant la liberté comme principe et les mesures de police comme l'exception.

Mais cette valeur courage n'est pas essentiellement liée au courage physique et aux valeurs que l'on souhaite porter par des écrits, elle trouve historiquement d'autres formes.

- b) Le courage est une valeur protéiforme que l'on soit « dirigeant » ou « dirigé »

Alexis de Tocqueville disait « Les tyrans ne sont grands que parce que nous sommes à genoux ». Cette valeur courage se retrouve aussi dans le désir profond de bouleverser les équilibres, d'oser s'opposer, de mettre en avant ses idées, quels que soient les pouvoirs ou les dirigeants en place.

La politique et les décisions qui la font et bâtissent notre société, est sans nul doute porteuse de la valeur courage ou non, en fonction des choix assumés ou non de ceux qui en sont les acteurs. Ainsi, après quatre républiques et tout autant d'instabilité, le Général Charles de Gaulle, n'ayant plus grand-chose à prouver après avoir libéré la Nation, n'hésitera pas à assumer des choix forts jusqu'à sa démission mais croyait à ses « convictions », n'ayant pas peur des divergences d'opinion et portant plus que n'importe qui cette valeur courage (application de l'article 11 et non 89

pour le référendum de 1962 et perte du référendum de 1969). Et même si cette « valeur courage » en politique est souvent discutée et discutable, « l'Etat » n'ayant eu cesse de changer ses contours depuis plus de 2 siècles (Pierre Rosanvallon, « l'Etat en France de 1789 à nos jours » ou Jacques Chevallier « l'Etat en France : entre déconstruction et réinvention »), Michel Debré et le président de Gaulle ont eu le courage de l'exposer au « non » du peuple ou au désaveu du Parlement (référendum prévu aux articles 11, 88-5 et 89 ; et motion de censure article 49).

Comment qualifier le courage des pays du monde pour la défense de la planète et du réchauffement climatique, en s'opposant souvent à des grandes puissances économiques, à la puissance des groupes industriels et à l'impopularité de certaines mesures (arrêt progressif des énergies fossiles et taxation des matières et des véhicules). Ainsi, que ce soit par les conférences des parties et / ou les rapports du GIEC, le monde porte la valeur du courage liée au changement climatique et des mesures qui en découlent (COP 21 de Paris en 2015, objectif de limiter à 2°C maximum la température terrestre post pré-industrialisation). Précurseur sans le savoir en la matière, Winston Churchill disait « mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il vous prenne par la gorge ».

Cependant, doit-on penser que de telles démonstrations de la valeur courage resteront encrées dans nos valeurs au sens plus large et seront inscrites dans le marbre de l'humanité à venir, ou doit-on être aussi vigilant à des changements de paradigme et d'une société en pleine mutation ?

II. Une valeur courage qui pourrait être remise en cause par l'individualisme et les « peurs » au sens large

a) La valeur courage en doute face aux mutations de notre société et aux pertes de valeurs d'une manière plus conséquente

Si le monde est rempli de paradoxes permanents dans tous les encrages et les fondements de la société, la France n'est pas en reste dans les contradictions permanentes et les changements d'attitude. Dans notre vie politique transparente et hyper-médiatisée, si le président de la République Emmanuel Macron a bien eu le courage d'engager et de faire valider par les députés la réforme des retraites (loi RFSS de 2023), certains partis politiques qui soutenaient pourtant cette réforme lors de la campagne présidentielle, ont eu visiblement une « amnésie des faits », n'hésitant pas pour des raisons politiques et / ou personnelles à ne pas assumer leurs idées passées.

Mais comment en vouloir à celles et ceux qui changent régulièrement d'avis ou d'opinion dans le pays des droits de l'homme et du citoyen (DDHC 1789), avec des partis libres de se constituer et se refonder librement (article 4 de la constitution) et où l'autorité publique ne porte pas la même valeur courage pour chaque citoyen que l'on soit dirigeant ou dirigé. L'article 67 de la constitution empêche les poursuites du président de la République pendant l'exercice de son mandat (hors articles 53-2 et 68), les parlementaires étant eux aussi assez protégés y compris pour certaines

poursuites pénales et mises en suspend de mesures de privation de liberté (article 41).

Ainsi, à défaut de pouvoir toujours avoir le courage de prendre des mesures législatives ou réglementaires favorisant ceux qui décident de s'engager au quotidien dans cette valeur courage, le législateur préfère parfois préparer des « contre-offensives » visant « plus » à traiter les conséquences que les causes (et pourtant comme Edgar Morin l'affirme et le démontre dans ses thèses, les deux sont interliées, ne pourrait traiter l'une sans l'autre). L'ensemble des mesures en faveur de l'égalité femme / homme (loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019) en est l'illustration, où par exemple les écarts de salaires, les différences de carrières et les mesures de discriminations restent très présents, après bientôt 4 ans de mise en place.

Si on prend en compte aussi les approches individualistes priorisant l'individu sur le groupe, les dérives sociétales et celles de l'homme et de ses mœurs, on retrouve autant de raisons pour être méfiant dans la capacité de notre société à poursuivre dans cette voie courageuse et y préférer des maux déjà identifiés depuis assez longtemps par les « grands » de ce monde : Gandhi « Le monde comporte bien assez pour les besoins de chacun, mais pas assez pour la cupidité de tous » ou Platon, dans « La République », qui met en avant ses doutes sur la démocratie face à la soif de pouvoir des hommes.

Mais au-delà du courage en perte de valeur pour certains hommes ou dirigeants au regard des points que nous venons d'évoquer, c'est aussi par la peur individuelle ou collective que cette valeur peut être en danger.

b) Ce n'est pas tant la perte de la valeur courage dont nous devons avoir peur que de la peur du courage et de ses conséquences

André Malraux disait « Une vie ne vaut rien, mais rien ne vaut une vie ». Si le monde a su se construire sur la valeur courage qui reste bien présente encore dans notre société, la peur, la guerre, la violence, le terrorisme sont aussi là comme de véritables inhibiteurs du courage de chacun.

Si le président Volodymyr Zelensky est à lui seul le « courage » sans limite de tout un peuple et quelque part d'un monde libre, l'exode d'une partie de sa population vers le reste de l'occident craignant pour leurs vies, est le symbole aussi d'un peuple qui a naturellement peur face à un ennemi qui semble ne pas avoir de limite (utilisation par le président Poutine d'armes interdites par la convention de Genève).

Depuis le début des années 2010 le terrorisme semble avoir franchi des paliers dans l'horreur et la terreur, avec les événements en Europe et notamment en France ayant forcément des impacts sur la population et les secours (attentats du Bataclan et de Nice, assassinats de policiers sur la voie publique ou à leurs domiciles, assassinat d'un enseignant « Samuel Paty »). Ainsi, lorsque « l'ennemi » potentiel arrive à faire voler en éclat toutes les certitudes y compris des plus aguerris (les forces de l'ordre et les

pompiers de Paris peinent à recruter), la peur s'installe et la valeur courage peut partir avec.

En revanche, si celui que nous avons face à nous utilise des « réponses conventionnelles », quand bien même celles-ci sont répressives et privatives potentiellement de droit, la valeur courage reste présente pour défendre avec force et détermination certaines causes (mouvement de manifestations des « Gilets jaunes » et contre la loi retraite).

Le courage est une valeur de notre société contemporaine qui est toujours présente, valeur qui a joué un rôle déterminant dans la construction de notre monde, de ses civilisations et de ses valeurs fraternelles. Dans une société où les femmes et les hommes ont à nouveau des incertitudes face à un avenir parfois obscurci, cette valeur courage pourrait être en danger, les notions de survie et d'individualisme pouvant s'installer dans la durée

Mais il appartient à l'humanité de déterminer et conduire sa destinée (comme le fait le gouvernement, article 20 de la constitution) à l'instar des propos de Jared Diamond dans son livre « Effondrement » où l'homme peut décider de sa destruction ou de sa survie.